

E - TEMPS-MORTS MEDIA

E.1 Définition

Chaque instance organisatrice d'une compétition peut décider par elle-même si des temps-morts Media **doivent être utilisés** et, si c'est le cas, quelle doit être leur durée (60, 75, 90 ou 100 secondes).

E.2 Règle

E.2.1 Dans chaque **quart-temps**, 1 temps-mort Media est possible en plus des temps-morts réglementaires. Les temps-morts Media ne sont pas autorisés pendant les prolongations.

E.2.2 Le premier temps-mort de chaque **quart-temps** (Equipe ou Media) aura une durée de 60, 75, 90 ou 100 secondes.

E.2.3 La durée de tous les autres temps-morts dans un **quart-temps** sera de 60 secondes.

E.2.4 Les deux équipes doivent avoir droit à 2 temps-morts pendant la première mi-temps et 3 temps-morts d'équipe pendant la seconde mi-temps.

Ces temps-morts peuvent être demandés à tout instant pendant le jeu et peuvent avoir une durée de :

- 60, 75, 90 ou 100 secondes, s'ils sont considérés comme un temps-mort Media, c'est-à-dire le premier d'un **quart-temps**,
- 60 secondes, s'ils ne sont pas considérés comme un temps-mort Media, c'est-à-dire demandés par l'une des équipes après que le temps-mort Media a été accordé.

E.3 Procédure

E.3.1 Idéalement, le temps-mort Media devra être pris avant qu'il ne reste 5 minutes à jouer jusqu'à la fin **du quart-temps**. Cependant, il n'y a aucune garantie que ce sera le cas.

E.3.2 Si aucune équipe n'a demandé de temps-mort avant qu'il ne reste 5 minutes à jouer dans **un quart-temps**, un temps-mort Media doit être accordé à la première occasion lorsque le ballon est mort et le chronomètre de jeu arrêté. Ce temps-mort ne doit être imputé à aucune équipe.

E.3.3 Si un temps-mort a été accordé à l'une des équipes avant qu'il ne reste 5 minutes à jouer dans **un quart-temps**, ce temps-mort sera alors utilisé comme temps-mort Media.

Ce temps-mort comptera à la fois comme temps-mort Media et comme temps-mort pour l'équipe qui l'a demandé.

E.3.4 Conformément à cette procédure, il pourrait y avoir un minimum d'1 temps-mort dans chaque **quart-temps** et un maximum de 6 temps-morts au cours de la première mi-temps et un maximum de 8 temps-morts au cours de la seconde mi-temps.

FIN DU REGLEMENT DE JEU ET DES PROCEDURES DE RENCONTRE